

St-Honoré de Shenley, Beauce,

21 août 1893

Révd M. DUGUAY, Ptre,

Gérant des *Annales*.

Une personne de ma paroisse désire insérer dans les *Annales* du T. S. Rosaire la faveur suivante qu'elle a obtenue par l'usage de l'eau de *Roses Bénites* :

Ayant appris que son fils Eloi P. était atteint d'une maladie très-grave, au dire des médecins de la ville de Holyoke, où il demeure, Madame A. P., sa mère, lui a envoyé par lettre des *Roses Bénites*, avec recommandation de boire avec foi et confiance l'eau dans laquelle elles auraient trempé. Le malade a été guéri *instantanément*, la première fois qu'il en a bu. Reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GEORGES R. FRASER, Ptre.

St-Paulin, 6 octobre 18 3.

Au Révd M. DUGUAY, Ptre,

Gérant des *Annales*.

Cher Confrère,

Une Abonnée aux *Annales* du Rosaire me prie de vous communiquer ce qui suit : " Il y a quelques années, je fus prise d'une bronchite aiguë, très-violente. Je me fis traiter par plusieurs médecins, mais vainement : mon état de santé empira rapidement et l'un de ces médecins finit par me dire : Tout